

Parallèlement, le Canada continuera d'apporter au peuple polonais une forme d'aide qui encouragera un retour au renouveau et à la réforme dans ce pays. Il consentira en outre des crédits à la Pologne pour permettre à cette dernière de continuer d'acheter des céréales dans le cadre du présent accord céréalier à long terme. Même si le Canada est déjà l'un des plus grands bailleurs de fonds publics de la Pologne, le gouvernement estime que la fourniture de denrées destinées à la population polonaise est essentielle à l'heure actuelle.

En outre, le Canada a versé \$500,000 dans le cadre d'un appel international lancé par la Croix-Rouge pour apporter des fournitures médicales, des denrées et des vêtements à la population polonaise, et il a consenti \$100,000 à l'appui des efforts de secours du Polish Canadian Congress. D'autres contributions du genre sont prévues.

En ce qui concerne les réfugiés, le dossier du Canada est exemplaire. Le gouvernement continuera d'appuyer les initiatives visant à accueillir d'autres réfugiés au pays dans le cadre d'un effort international pour faire face à ce problème.

Le Canada presse encore une fois les autorités polonaises de poser un acte de réconciliation nationale qui donnerait aux Polonais la possibilité de suivre leur propre destinée et permettrait à la Pologne de reprendre sa place comme membre respecté de la communauté internationale.

Le gouvernement prie instamment le gouvernement polonais de traduire dans les faits son intention déclarée de rétablir les libertés civiles au pays et lui demande de lever la loi martiale, de libérer les personnes incarcérées et de restaurer immédiatement le dialogue avec l'Église et Solidarité.